# ADRESSE

## DES TROIS ORDRES RÉUNIS DE LA PROVINCE DU LANGUEDOC,

Envoyée au Roi le 1[er]. Mars 1791.

SIRE,

DEPUIS long-temps vos fideles ſujets du Languedoc gémiſſent ſous un deſpotiſme exercé par les différens corps d'une adminiſtration monſtrueuſe ; leurs vies & leurs fortunes, ſans ceſſe attaquées, ne trouvent point de défenſeurs dans ceux que les lois nouvelles ſemblent avoir placés pour veiller à la ſûreté publique. Des ſcélérats dévaſtent impunément les propriétés ; l'incendie eſt le flambeau funèbre qui éclaire cette malheureuſe province, & l'impunité ſuit tous les forfaits. Nous avions eſpéré, SIRE, après avoir vu les repréſentans de la nation manquer in-

dignement à leurs mandats, après les avoir vu anéantir la religion de nos peres, & renverser la Monarchie, nous avions espéré alors que VOTRE MAJESTÉ oseroit, en frappant d'anathême ces coupables législateurs, rendre à son peuple (pour les livrer à sa justice) les monstres qui l'ont égarée & trahie, en abusant de sa confiance : mais V. M. s'obstinant à garder un profond silence, tous les bons François doivent enfin le rompre, & s'exprimer avec toute l'énergie qui n'appartient qu'à la vérité.

Le Clergé, la Noblesse & le Tiers-Etat de votre Province du Languedoc réunis, (non en vertu des decrets qu'ils regardent comme injustes & nuls) mais réunis par un même esprit & un même amour pour le bien commun, déclarent en ce jour à V. M. qu'ils protestent formellement contre tous les décrets prononcés par des Commis qui, infidéles à leurs mandats, sont déchus par-là de leur qualité de mandataires. En vain colorent-ils leurs prétendus décrets de votre sanction, ils n'en deviendront pas plus sacrés ; toute l'Europe sachant, ainsi que nous, que vous n'êtes point libre, & la sanction d'un Roi prisonnier étant toujours nulle.

Rompez donc, SIRE, les indignes chaînes dont vous êtes chargé ; osez reprendre les rênes de votre Empire ; ralliez-vous à votre auguste famille, à votre armée, à vos fidéles sujets ; arrachez-vous à cette ville criminelle qui tient sans cesse le glaive levé sur votre tête ; & s'il faut périr, sachez périr en Roi, & braver le danger. Croyez que le nombre de vos sujets fidéles est grand, & qu'à peine hors de votre capitale, ils formeront près de vous & avec leur corps, un bouclier impénétrable aux traits de vos lâches assassins.

Mais, SIRE, si l'amour de vos sujets, si votre

propre gloire, ne font pas des motifs aſſez puiſſans pour vous rendre à vos peuples & à vous-même, ſi vous voulez vivre encore ſous le joug d'un Sénat tyrannique & barbare, alors, le cœur navré de douleur, nous déclarons à Votre Majeſté que votre Province de Languedoc eſt réſolue à réunir toutes ſes forces pour s'arracher à l'eſclavage honteux dans lequel elle gémit. Une armée raſſemblée par l'amour de la Religion & par celui de la Monarchie, ſe forme dans les plaines de Jalès; elle porte la Croix & le Lys ſur ſon étendard blanc, & c'eſt à ce ſigne ſacré que nous allons tous nous rallier : invoquant le Dieu des combats; appellant près de nous un Prince que l'Europe admire, nous allons l'élever ſur un bouclier & le proclamer notre Chef. Guidés par lui, nous renverſerons juſques aux moindres veſtiges d'une révolution cimentée par le ſang; & bravant tous les dangers, nous irons rompre les fers de notre Roi, l'arracher à ſes ennemis, & lui rendre une couronne dont il eſt dépouillé.

Telles ſont, SIRE, les dernieres réſolutions de tous les habitans du Languedoc; lorſque l'on oſe en manifeſter de ſemblables, on les ſoutient juſques à la mort. Nous jurons donc de périr mille fois, plutôt que de vivre encore ſous un deſpotiſme ſanguinaire; nos ſacrifices ſont faits, & la juſtice de notre cauſe nous promet un heureux ſuccès. Mais ſi nos eſpérances étoient trompées, ſi nous venons à ſuccomber, nous aurons du moins la conſolation de mourir victimes de notre attachement à la Religion ſainte, à notre Roi & à notre Patrie; nous ne verrons plus le tableau déchirant des calamités ſans nombre qui dévaſtent tous les jours la France, & qui finiront enfin par anéantir ce malheureux Empire.

Pénétrés des ſentimens que nous venons de

manifester, & qui seront à jamais inébranlables dans nos cœurs, nous sommes avec les sentimens du plus profond respect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

*Les très-humbles, très-dévoués & très-fidèles Sujets,*

*Tout le Clergé, la Noblesse & le Tiers-État de la Province du Languedoc, à l'exception d'un très-petit nombre d'individus des trois Ordres vendus à l'Assemblée se disant Nationale.*